

fierté  
alimentation avenir gamme  
authenticité sagesse  
productivité consommateurs savoir  
histoire défis sécurité fraternité garantie  
**tradition** expertise fraîcheur  
santé besoins goût connaissances diversité  
futur générations équipe  
coopération variété satisfaction innovation santé  
héritage **PRODUITS** évolution unité  
transmission savoir-faire **EMPLOYÉS**  
fondation **MEMBRES** valeurs pureté



Agropur coopérative **RAPPORT ANNUEL 2009**



# agropur

**un regard sur nos racines, nos forces et notre avenir.**

Chaque jour, la richesse naturelle du lait améliore la vie des consommateurs et pourvoit à leurs besoins nutritionnels quotidiens. Un nombre croissant de personnes dégustent les produits des nombreuses marques de renom de la Coopérative.

Pour bâtir l'avenir de la famille Agropur, l'entreprise peut s'appuyer sur le savoir-faire incontesté des membres, sur des employés passionnés et sur des produits hors pair. Ces trois familles gravitent d'ailleurs autour d'un même cœur, la Coopérative, au profit de tous. Les racines de son succès résident donc dans la force des liens qui existent entre les générations de membres, les employés, les produits, et qui les unissent.

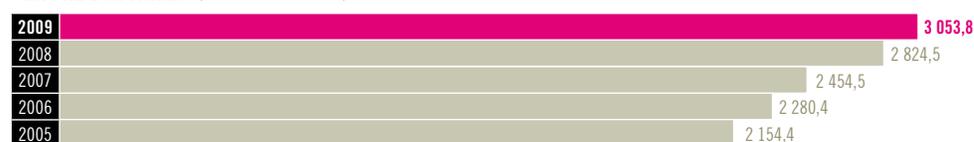
Aujourd'hui, Agropur est présente au Canada, aux États-Unis et en Argentine et transforme annuellement plus de 2,6 milliards de litres de lait. La Coopérative réalise un chiffre d'affaires qui avoisine les 3,1 milliards de dollars, grâce à l'apport continu de ses 3 533 membres, et de ses 5 225 employés à travers ses 27 usines.



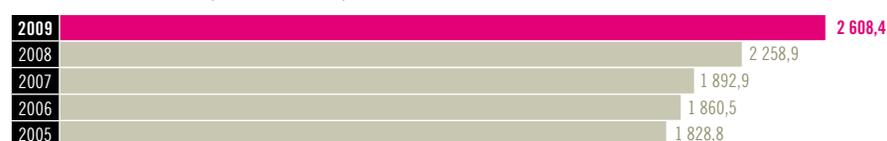
## FAITS SAILLANTS

	2009	2008
Chiffre d'affaires (en millions de dollars)	<b>3 053,8</b>	2 824,5
Volume de lait traité (en millions de litres)	<b>2 608,4</b>	2 258,9
Excédent avant ristournes (en millions de dollars)	<b>138,3</b>	121,1
Investissements (en millions de dollars)	<b>247,8</b>	197,0
Total de l'actif (en millions de dollars)	<b>1 164,3</b>	1 096,3
Nombre de membres	<b>3 533</b>	3 615
Nombre d'employés	<b>5 225</b>	4 893

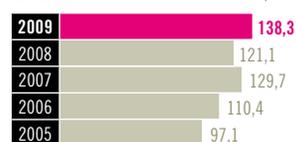
### CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de dollars)



### VOLUME DE LAIT TRAITÉ (en millions de litres)



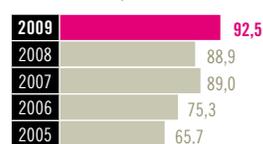
### EXCÉDENT AVANT RISTOURNES (en millions de dollars)



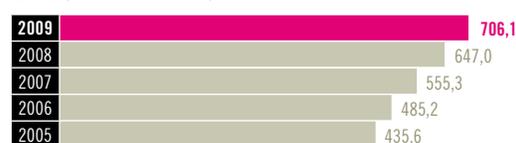
### BAIIA (en millions de dollars) Excédent avant ristournes, intérêts, impôts, amortissement et gain sur cession d'éléments d'actif



### RISTOURNES (en millions de dollars)



### AVOIR (en millions de dollars)





## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### *Préserver les intérêts de la Coopérative et de ses membres.*

Chez Agropur, la notion de famille est présente un peu partout dans l'organisation. Le savoir-faire de nos membres se transmet de génération en génération, plusieurs personnes d'une même famille œuvrent dans l'entreprise et plusieurs familles de produits sont offertes aux consommateurs. La Coopérative peut s'appuyer sur des membres engagés, sur des employés compétents et sur la richesse unique de son portefeuille de produits pour contribuer aux résultats de l'organisation. À cet effet, l'entreprise s'est encore surpassée cette année avec un chiffre d'affaires frôlant les 3,1 milliards de dollars.

Agropur a maintes fois dû s'adapter à un environnement d'affaires en constante évolution afin d'assurer sa pérennité, et les deux dernières années n'ont pas fait exception à la règle; elles ont été riches en développement. Avec plusieurs acquisitions aux États-Unis et une en Argentine, notre coopérative est rapidement devenue une entreprise d'envergure internationale. Malgré tous ces changements, le conseil d'administration continue à jouer son rôle efficacement et à préserver l'intérêt de la Coopérative et de ses membres, et ce, peu importe le nombre d'acquisitions, leur ampleur ou leur étalement géographique.

C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de s'adjoindre les services de M. Robert Coallier, à titre de membre invité du conseil d'administration et du comité de vérification, dans le but d'apporter une bonne dose d'expertise financière et d'expérience internationale.

En effet, la mise en application des nouvelles normes comptables et la complexité grandissante de nos opérations rendent presque nécessaires la présence d'une personne détenant des compétences financières pointues.

M. Coallier a œuvré au sein de plusieurs grandes entreprises à titre, entre autres, de vice-président finances. Il a également siégé, et siège encore, à divers conseils d'administration. Enfin, son expérience acquise à l'étranger, notamment en Amérique du Sud, sera un atout précieux au sein du conseil d'administration d'Agropur, surtout dans un contexte d'affaires internationales dans lequel notre organisation est appelée à évoluer.

Comme chaque cinq ans, la Coopérative a participé cette année à l'exercice d'évaluation périodique des interventions de l'administration du plan conjoint dans la mise en marché du lait. L'organisation a profité de cette plateforme qui lui était offerte pour mentionner sa préoccupation relativement à la question de la répartition des variations de quotas entre les provinces et des initiatives de promotion de marques de commerce versus la promotion générique. La question

des normes a aussi été soulevée; Agropur a réitéré le fait qu'elle a offert son appui à la mise en place de normes fromagères nationales et soutient aussi l'adoption d'une norme nationale pour le yogourt, laquelle se fait toujours attendre.

Nous avons participé aux négociations visant le renouvellement des conventions de mise en marché du lait au Québec. Après neuf mois de discussions, le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) a demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'arbitrer ce dossier. Le cœur du litige concerne la provenance du lait pour l'approvisionnement de la croissance de la fabrication de yogourt et de fromage. Nous ne pouvons plus être la source de croissance de nos compétiteurs sans compromettre nos propres activités fromagères. Les règles d'allocations aux usines sont désuètes, le recyclage du lait, du beurre et de la poudre qui s'est effectué au cours des dernières années est désormais terminé et les volumes de lait disponibles pour notre croissance fromagère sont à risque. Les règles proposées par les autres parties ne permettent plus de déplacer le lait vers des marchés plus lucratifs, pour l'ensemble des producteurs, mais seulement de déplacer ces volumes d'une entreprise à l'autre. Ces organismes veulent donc déplacer le lait d'Agropur vers nos compétiteurs au détriment des membres d'Agropur, sans rien apporter de plus à l'ensemble des producteurs.

Le dossier sur la mise en commun du lait Québec/Ontario (P2) reste un enjeu important de gouvernance pour le conseil d'administration. Le CILQ, entre autres, remet en cause l'accréditation d'Agropur de se représenter elle-même, tout comme elle le fait actuellement au Québec; il sera difficile de poursuivre les discussions sur ce dossier tant que cet enjeu ne sera pas réglé.

C'est le 4 juin 2008 que les membres ont adopté un nouveau règlement administratif général pour la Coopérative, de même qu'une nouvelle structure de capital ne comportant plus que trois catégories de parts.



Toutefois, ce n'est qu'après plusieurs mois que votre conseil d'administration a obtenu les assurances souhaitées qu'il ne devrait pas y avoir d'impact défavorable pour les membres quant à leur fiscalité, relativement à la conversion du capital d'Agropur. Le nouveau règlement et les statuts sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre dernier. La mise en place de ces derniers provient de la volonté des membres, telle qu'exprimée lors de la Réflexion stratégique tenue en 2007.

Le dossier de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), quant à lui, n'a pas bougé d'un iota, ce qui n'est pas pour nous déplaire. Cette absence de progression dans les négociations nous permet de mieux nous préparer à faire face à un éventuel accord, lequel risque d'avoir un impact direct sur notre industrie. Ces discussions représentent toujours une menace potentielle, et ce, même si ce processus nous semble interminable. Nous suivons aussi de près les négociations de libre-échange entre le Canada et l'Europe.

Les défis qui se profilent au loin sont toujours aussi grands, mais nous y ferons face ensemble. Nous assistons actuellement à une aggravation de la pression mise sur les producteurs agricoles à l'échelle mondiale, ce qui nous démontre clairement l'importance de maintenir le système de gestion de l'offre au Canada. À l'heure actuelle, plusieurs producteurs étrangers semblent envier notre système.

Il devient important, pour assurer la croissance de notre coopérative, de sortir des frontières canadiennes et d'investir à l'étranger. En plus d'une diversification de la clientèle, ces mouvements vers le sud permettent aussi à l'organisation de se protéger quant à l'ouverture éventuelle des frontières laitières canadiennes, à la suite d'un accord potentiel à l'OMC.

Malgré ces obstacles, Agropur poursuit résolument sa croissance, grâce à ses valeurs coopératives, au dévouement de ses employés et à des produits innovateurs. L'entreprise est bien placée pour tirer profit de la croissance mondiale du secteur laitier, et elle continue ses démarches pour établir des assises solides au pays et déployer ses ailes à l'étranger.

Lors de la Réflexion stratégique tenue en 2007, les membres ont confirmé leur soutien à une stratégie axée sur l'expansion de la Coopérative. Le contexte d'affaires actuel demeure riche en occasions d'affaires, occasions que nous entendons saisir dans la mesure où elles permettent d'assurer notre développement à long terme. Aussi, c'est sur un fond de crise économique et grâce à une saine situation financière que notre organisation a pu tirer profit de possibilités d'affaires en terre américaine; trois entreprises acquises au cours de la dernière année aux États-Unis font maintenant partie de la famille Agropur.

En guise de conclusion, je souhaite exprimer, en mon nom et aussi au nom du conseil d'administration, mes remerciements pour les bons résultats du 71<sup>e</sup> exercice financier d'Agropur. Je tiens aussi à remercier le chef de la direction, M. Pierre Claproud, et toute son équipe pour leur indéfectible collaboration et leur soutien continu. Enfin, j'adresse un merci tout particulier aux membres et employés d'Agropur qui représentent l'essence même de l'entreprise et contribuent directement à sa réussite.

*Sj Riendeau*

**Serge Riendeau**, président

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. **Roger Massicotte (C. E.)**  
Mauricie/Portneuf, 2003
2. **Michel Couture (C. E.)<sup>1</sup>**  
De L'Érable, 2001
3. **René Moreau (C. E.)<sup>1</sup>**  
Bois-Francs, 1998
4. **René Grimard (C. E.)<sup>1</sup>**  
Vice-président  
Des Appalaches, 1995
5. **Serge Riendeau (C. E.)**  
Président  
Estrie, 1991
6. **Lorna Jean Neveu**  
Laurentides/Lanaudière, 1996
7. **Daniel Lamy<sup>1</sup>**  
Berthier/Maskinongé, 2004
8. **Luc Chassé**  
Des Seigneuries, 2006
9. **Daniel Gagnon**  
Est du Québec, 2008
10. **Gaétan Jodoin**  
Granby, 1996
11. **Jean Filiatrault**  
Acton, 1993
12. **Roger Daoust**  
Salaberry, 1993
13. **Jean-Pierre Lacombe**  
Yamaska, 2007
14. **Vital Vouligny<sup>1</sup>**  
Lac Saint-Pierre, 2007
15. **Daric Gagné**  
Chaudière, 1997
16. **Robert Coallier**  
Membre invité du conseil  
d'administration et du  
comité de vérification

Légende : nom de l'administrateur/région administrative/année d'entrée au conseil (C. E.) Membres du comité exécutif

<sup>1</sup> Administrateurs dont le mandat se termine en 2010; ils sont toutefois rééligibles.



## MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

*L'expansion de l'organisation se poursuit.*

Malgré un contexte économique incertain, l'entreprise a maintenu le cap et a réalisé les meilleurs chiffres d'affaires et excédents avant ristournes de son histoire, soit respectivement 3,1 milliards de dollars et 138 millions de dollars.

Cette année encore, Agropur réussit à renforcer sa présence en terre américaine avec trois acquisitions : la laiterie Schroeder Milk, en décembre 2008, au Minnesota; une laiterie située à Grand Rapids, au Michigan, en septembre 2009; et l'usine fromagère Green Meadows Foods à Hull, en Iowa, en décembre 2009, laquelle est l'une des plus récentes fromageries américaines ayant ouvert ses portes vers la fin de 2008.

Les acquisitions effectuées depuis deux ans à l'extérieur du Canada, incluant La Lacteo et Trega Foods, se chiffrent à plus de 400 millions de dollars et constituent une bonne fondation afin de poursuivre le développement d'Agropur, en lien direct avec la vision de l'organisation. Sur une base annualisée, les opérations hors Canada représentent entre 750 et 800 millions de dollars, approximativement le quart du chiffre d'affaires. Selon nos prévisions, en 2010, nos installations fromagères américaines devraient produire 50 % plus de fromage que nos opérations fromagères canadiennes et devraient représenter le double de la production de fromage d'Agropur au Canada d'ici quelques années.

L'entreprise accroît donc sa présence en sol américain et emploie aujourd'hui aux États-Unis près de 800 personnes dans six usines situées en Iowa, au Michigan, au Minnesota et au Wisconsin, des États où l'industrie laitière est un secteur agricole très dynamique.

En ce qui a trait aux résultats de 2009, chacune des divisions et coentreprises de l'organisation démontre une progression. Dans un contexte économique difficile et des prix en baisse, les divisions fromagères continuent de bien performer, tant au Canada qu'aux États-Unis. La Division Fromages et Produits fonctionnels, de son côté, poursuit son virage fromager canadien entrepris depuis quelques années. Bien que la dernière année ait été teintée par la récession, la Division Fromages fins a maintenu sa croissance, mais à un rythme moins élevé que prévu.

En plus d'une première incursion au sud de la frontière, la Division Natrel a, pour sa part, poursuivi sa croissance, malgré la concurrence féroce qui sévit dans le domaine du lait de consommation au Canada.

De façon globale, nos opérations américaines ont contribué positivement aux résultats de l'entreprise. Aussi, divers projets sont présentement en analyse ou en négociation et certains pourraient être conclus dans la prochaine année.

La coentreprise Aliments Ultima affiche, elle aussi, une amélioration de ses résultats. Plusieurs facteurs y sont attribuables, entre autres, une croissance des ventes et des revenus, de solides parts de marché et des progrès dans le segment « santé active ». En ce qui concerne La Lacteo, située en Argentine, le chiffre d'affaires a progressé de 30 %

et l'excédent d'exploitation est maintenant positif, excluant des éléments exceptionnels comme les dévaluations importantes des inventaires. De plus, il est intéressant de noter que les résultats du dernier semestre sont positifs, ce qui laisse présager une croissance des résultats lors du prochain exercice financier. La coentreprise poursuit donc son développement, lentement mais sûrement.

Chaque jour, nos 5 225 employés font d'Agropur une force de premier plan dans l'industrie laitière, ce qui a comme conséquence de consolider notre avantage concurrentiel dans une industrie de plus en plus compétitive. Même si notre paysage d'affaires a évolué en peu de temps, impliquant de nouvelles réalités de gestion, par exemple de nouvelles cultures d'entreprises, et que nous progressons dans un contexte d'internationalisation de plus en plus exigeant, nos employés nous appuient et nous suivent.

Nos employés constituent une richesse de premier plan chez Agropur, d'où l'importance de traiter toute personne avec dignité et de reconnaître sa contribution individuelle au succès de l'organisation. Il n'y a absolument rien que nous fassions qui soit suffisamment important pour justifier un accident. Plusieurs lieux de travail ont atteint l'objectif de zéro accident que nous nous sommes fixés et tout porte à croire que l'ensemble des installations peut y arriver. Agropur figure d'ailleurs parmi les chefs de file de l'industrie en matière de santé et sécurité. Nous entendons donc garder le cap sur cette cible et nous poursuivons nos efforts en ce sens. Nous comptons redoubler d'ardeur en 2010, car nous demeurons convaincus que l'efficacité opérationnelle passe par un environnement de travail sain et sécuritaire.

Encore cette année, Agropur a renouvelé des ententes à long terme avec ses employés en signant quatre conventions collectives, de durées variant entre cinq et sept ans, assurant ainsi une stabilité de longue durée aux parties concernées et préservant du même coup la continuité des opérations. Cela démontre aussi à nos clients que nous sommes déterminés à maintenir notre fiabilité en tant que fournisseur.

Cependant, qui dit croissance dit acquisition et qui dit acquisition dit changement. Si Agropur veut poursuivre dans cette voie et assurer la pérennité de l'organisation, il faut pouvoir compter sur des employés mobilisés, car la contribution de chacun est cruciale afin de bâtir l'Agropur de demain. C'est donc pourquoi nous avons décidé d'interroger nos employés, en juin dernier, afin de connaître leur opinion relativement à leur occupation, à leur milieu de travail et au leadership de l'entreprise. Agropur est à l'écoute de ses employés et reconnaît qu'ils font toute la différence dans un contexte d'affaires qui demeure exigeant et où la compétition est impitoyable.



Les résultats et analyses approfondis nous permettront de mieux comprendre quels sont les facteurs qui augmentent la mobilisation des employés et de déterminer les efforts requis dans le but d'accroître l'engagement de tous. Ces résultats dénotent aussi le travail qu'il reste à faire pour intégrer les nouveaux employés qui se joignent à Agropur par le truchement des diverses acquisitions. L'organisation doit donc faire en sorte d'accroître leur sentiment d'appartenance, ce qui représente un autre défi en soi.

C'est grâce à la créativité de ses employés qu'Agropur parvient sans cesse à demeurer à l'avant-scène de l'industrie canadienne, et elle entend appliquer les mêmes principes pour ses activités à l'étranger. Étant donné le milieu compétitif dans lequel l'organisation évolue, la profitabilité d'Agropur passe par l'entremise de marques fortes et l'innovation de produits. À cet effet, la Coopérative soutient activement la recherche et le développement de nouveaux produits. Encore une fois, l'organisation fait montre de sa capacité d'innovation en introduisant sur le marché plusieurs nouveaux produits, tels que le lait Natrel Oméga-3 ADH, la ricotta Allégré 4 % et le yogourt Asana de Yoplait. Aussi, nos produits font bonne figure en raflant de nombreux prix, au Canada et à l'étranger.

Bien que la pierre d'assise d'Agropur demeure la consolidation et le développement des affaires au pays, il n'en reste pas moins que, sur le plan canadien, la situation laitière reste la même, avec un nombre restreint de possibilités d'affaires. Un petit marché domestique représente toujours un défi pour la croissance future de notre organisation. Il faut en conclure que la pérennité d'Agropur dépend, en grande partie, de notre capacité à identifier et à profiter des occasions d'affaires qui se présenteront à l'extérieur du pays.

En plus des acquisitions d'entreprises, Agropur poursuit ses investissements dans ses usines. La hausse de la capacité de transformation, le bon fonctionnement et la mise à jour de nos installations demeurent une priorité dans notre planification stratégique. Il en va de même pour les questions environnementales. D'importants efforts sont déployés afin de diminuer nos déchets et notre consommation d'énergie. Nous injectons aussi des sommes substantielles dans nos opérations afin de respecter les normes et règlements environnementaux en vigueur dans les villes où nos usines sont situées.

De nombreuses variables économiques sont incontrôlables et la reprise demeure incertaine, tant au Canada qu'aux États-Unis, raison de plus pour rester vigilants. L'environnement laitier canadien, quant à lui, offre des perspectives de croissance limitées et nous devons garder l'œil ouvert concernant la reprise des négociations à l'Organisation mondiale du commerce de même qu'entre le Canada et l'Europe; la conclusion de ces pourparlers pourrait faire en sorte de modifier nos prévisions. Peu importe l'issue de ces discussions, Agropur poursuit sa stratégie d'expansion et de positionnement, au Canada et au sud de la frontière.

D'autres variables font aussi partie du paysage économique actuel, par exemple, les modifications possibles au système laitier américain, les marchés international et américain qui semblent vouloir se raffermir, mais demeurent plus volatils que le marché canadien, sans oublier le jeu des devises qui peuvent influencer nos résultats.

Je suis convaincu que les plans stratégiques mis en place par les divisions et la qualité de nos employés nous permettront de relever les nombreux défis de notre industrie avec brio.

Merci à tous nos employés qui nous ont témoigné leur confiance et leur soutien. Notre réussite ne serait pas possible sans l'engagement de toutes les personnes qui forment Agropur. Je tiens également à remercier mes collègues du conseil de direction par qui passent l'évolution et les progrès de l'organisation réalisés au cours des dernières années. Enfin, merci aux membres du conseil d'administration, et plus particulièrement à M. Serge Riendeau, pour leur dévouement et leur appui constants.

**Pierre Claprood**, chef de la direction

## CONSEIL DE DIRECTION

1. **Benoit Gagnon**  
Vice-président exécutif,  
Développement global
2. **Pierre Claprood**  
Chef de la direction
3. **Lorraine Bédard**  
Secrétaire corporatif  
et vice-présidente,  
Relations avec les membres
4. **Jocelyn Lauzière**  
Vice-président senior,  
Finances et trésorier
5. **Serge Paquette**  
Président,  
Division Natrel
6. **Louis Lefebvre**  
Président,  
Division Fromages et  
Produits fonctionnels
7. **Robert Gour**  
Président,  
Division Fromages fins
8. **Scott McDonald**  
Vice-président,  
Ressources humaines
9. **Jean Brodeur**  
Vice-président,  
Communications et  
Relations publiques
10. **Michel St-Louis**  
Vice-président,  
Affaires juridiques



## héritage



*C'est en 1944 que  
M. Pierre Létourneau pose  
fièrement avec son père, membre  
d'Agropur, sur la terre familiale.  
Aujourd'hui, il est entouré de ses  
petits-enfants, 4<sup>e</sup> génération  
de producteurs laitiers.*





## DES EMPLOYÉS PASSIONNÉS QUI CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE D'AGROPUR.

La famille Agropur se définit par ses employés, ressource première de l'organisation. L'engagement envers l'entreprise est parfois transmis de génération en génération. Qu'ils soient au Canada, aux États-Unis ou en Argentine, les employés ont au moins un point en commun : ils forment les maillons de la chaîne qu'est Agropur. Peu importe où les employés se trouvent sur la planète, un même fil les relie : la famille Agropur.

Ainsi, l'organisation compte sur des gens passionnés, engagés et talentueux qui travaillent ensemble vers un objectif commun. Agropur reconnaît que ses employés représentent une ressource essentielle et son atout le plus précieux pour l'atteinte de l'excellence de ses produits et le positionnement de l'entreprise en tant que chef de file de l'industrie laitière canadienne et acteur significatif sur le marché américain. La réussite de la Coopérative a été et sera toujours le reflet des réalisations de ses employés. En effet, chaque personne contribue et participe aux nombreux succès d'Agropur, laquelle est désormais une entreprise d'envergure internationale. L'héritage et l'avenir de l'organisation sont tributaires de l'engagement, de la compétence et du dynamisme de ses employés.

À cet effet, l'entreprise poursuit ses efforts en vue de relever les défis associés à la gestion efficace des ressources humaines dans un contexte de saine gestion financière et dans un environnement marqué par une concurrence grandissante sur le marché du travail pour le recrutement d'employés qualifiés.

Aujourd'hui, la technologie permet difficilement à une entreprise de se démarquer sur le marché, car les mêmes outils sont disponibles à tous. Le savoir-faire des employés revêt alors une importance cruciale, car c'est cette particularité qui permet à l'organisation de se distinguer.

La famille grandit, se diversifie et se disperse; le maintien et la diffusion des valeurs d'origine, qui ont fait le succès d'Agropur, sont plus importants que jamais.

fraternité

équipe



Bruce et Kevin Tilliapugh : père et fils travaillent à l'usine de Victoria, en Colombie-Britannique.



*La connaissance transmise  
de génération en génération,  
c'est ce qui fait la force  
de notre organisation.*

fraîcheur  
santé



pur

*D'hier à aujourd'hui, nos produits  
contribuent à la santé et à  
la croissance de toute la famille.*





## LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS EN FAIT DES CHOIX NATURELS.

À la source, le lait est un produit de qualité aux multiples vertus qui transmet aux autres produits laitiers ses qualités nutritionnelles. À cet aliment vertueux, Agropur y ajoute de la valeur. Les produits laitiers constituent, depuis fort longtemps, un aliment incontournable à toute alimentation équilibrée. C'est donc pourquoi Agropur offre aux consommateurs des gammes de produits tous plus délicieux les uns que les autres. Un nombre croissant de consommateurs peuvent bénéficier du savoir-faire de l'organisation en dégustant des produits toujours meilleurs.

Chez Agropur, l'innovation commence d'abord et avant tout par ses employés, artisans de la recherche et du développement. Leur idée devient un processus et, finalement, un produit. C'est leur créativité qui permet à Agropur de maintenir son statut d'entreprise innovatrice.

L'organisation poursuit donc sur sa lancée en misant sur la reconnaissance de marques fortes et en développant de nouveaux produits. La force de l'entreprise réside dans sa capacité à répondre aux demandes de plus en plus spécifiques des consommateurs. Elle investit continuellement en développement de produits afin de mettre en marché des produits plus nutritifs et à valeur ajoutée. Les différentes familles de produits d'Agropur répondent aux exigences de la famille d'aujourd'hui. Les marchés évoluent sans cesse et c'est pourquoi l'organisation est toujours à l'affût des nouvelles tendances et reste proactive en ce qui a trait aux besoins de ses consommateurs. Ce sont les familles de produits, telles que Natrel, Oka, Sealtest, Yoplait, Québon, Allégro, Island Farms, Agropur Grand Cheddar, La Lacteo et Schroeder, qui font le succès de l'organisation.

L'innovation joue un rôle crucial chez Agropur et est d'ailleurs une des pierres angulaires de sa stratégie de croissance. En effet, les nombreux prix remportés au fil des ans, sur plus d'un continent, en témoignent. Encore une fois, l'année 2009 ne fait pas exception aux autres années : les produits d'Agropur ont encore été couronnés de succès lors de compétitions au pays et à l'étranger.

# Portrait d'

agropur

un regard sur quelques-uns de nos produits.

## **NATREL NATURE~PURE BIOLOGIQUE**

Un lait au goût toujours aussi bon :  
fraîcheur garantie.

## **YOPLAIT ASANA**

Un yogourt savoureux pour  
des os solides.

## **ALLÉGRO PROBIO 7 %**

Le premier fromage à pâte molle  
avec probiotiques au Canada.

## **ISLAND FARMS**

La crème sure sans gras :  
un plaisir allégé.



# e famille



## SCHROEDER

Une crème des plus onctueuses.

## AGROPUR GRAND CHEDDAR

Le meilleur cheddar vieilli au monde.

## LA LACTEO

Une boisson argentine à base de lait, des plus rafraîchissantes.

## AGROPUR FRANCHIT LE CAP DES 3 MILLIARDS DE DOLLARS DE VENTES.



### INVESTISSEMENTS

Des investissements majeurs approuvés  
de plus de 93 millions de dollars dans ses usines.





L'usine laitière de Grand Rapids, située au Michigan, fait partie des dépenses d'investissement de 2009.

## VENTES

Avec un chiffre d'affaires approchant les 3,1 milliards de dollars, Agropur réalise ses meilleures ventes à ce jour. La conjoncture économique n'a pas freiné la croissance de l'organisation, dans son ensemble.

Malgré une pression sur les prix de vente au détail en Ontario, la Division Natrel poursuit sa croissance avec deux acquisitions d'entreprises situées aux États-Unis et des ventes en hausse sur le marché canadien.

Les ventes de fromages fins, quant à elles, ont été légèrement teintées par la récession, avec une croissance qui demeure positive, mais qui a évolué moins rapidement que prévu. Ce sont toutefois principalement les fromages fins importés qui ont été affectés par la crise économique.

En dépit d'une baisse de volume en approvisionnement de lait au Canada, d'un contexte économique difficile et des prix en baisse, les ventes ont légèrement augmenté pour les fromages et produits fonctionnels. Les opérations de Trega Foods, aux États-Unis, maintiennent un niveau de profitabilité supérieur aux projections, et ce, malgré une récession et des prix du lactosérum en baisse. Les conditions de marché externe ont affecté les résultats en Angleterre, où les ventes sont fortement touchées par la crise économique.

Enfin, soutenues par le segment de marché « santé active », les ventes de yogourt et fromage frais sont en hausse. Une meilleure combinaison des ventes et de nombreuses innovations ont aussi permis de consolider les parts de marché.

## INVESTISSEMENTS

Les acquisitions réalisées aux États-Unis représentent la majeure partie des dépenses d'investissement d'Agropur pour 2009.

Dans le but de maintenir sa croissance et de répondre aux besoins des consommateurs, l'organisation doit continuellement injecter de l'argent dans ses usines afin d'en augmenter la capacité de production et de remplacer certains équipements arrivant à la fin de leur vie utile. Ces nombreux investissements visent, entre autres, à servir notre clientèle actuelle et à la diversifier. L'entreprise a donc effectué de multiples investissements, en 2009, dans toutes ses installations à travers le Canada, les États-Unis et l'Argentine.

En effet, des investissements majeurs ont été approuvés, pour un montant dépassant les 93 millions de dollars. Ils serviront, entre autres, à des travaux d'agrandissement qui seront entrepris à l'usine située en Alberta afin d'en doubler la capacité, et une nouvelle ligne de râpage sera ajoutée dans notre usine fromagère ontarienne, afin de diversifier l'offre de produits dans le marché au détail. L'entreprise a aussi inauguré un nouvel entrepôt à London, en Ontario, pour ne mentionner que quelques-uns des projets développés.

## MARKETING

Agropur innove et offre de nouveaux produits répondant aux besoins des consommateurs.



## MARKETING

Étant donné que le marché évolue constamment, Agropur continue d'aligner ses stratégies marketing sur la demande des consommateurs en leur offrant des produits répondant spécifiquement à leurs besoins. C'est aussi dans ce contexte que l'entreprise rajeunit plusieurs de ses emballages.

La Division Natrel a été très prolifique cette année en lançant plusieurs nouveaux produits : le lait biologique Natrel, le lait Québon dans un contenant en plastique de 500 ml, le lait Natrel Oméga-3 ADH, le mélange de crème et de lait à cuisson 5 % Québon Ultra'crème, le fromage cottage Island Farms 1 % et la crème glacée haut de gamme vendue sous la marque Purdy's. Trois nouveaux yogourts Island Farms sont maintenant offerts aux consommateurs, soit le Simply 2 %, le YoFit et le yogourt avec probiotiques Pro Plus. Aussi, afin de satisfaire la demande des consommateurs souffrant d'intolérance au lactose, la famille Natrel accueille deux nouveaux membres dans ses rangs : le lait Natrel sans lactose 2 %, format 4 litres et 1 %, format 2 litres. La gamme profite donc de ces nouveaux produits pour moderniser ses emballages de façon à ce qu'ils soient plus audacieux. La crème, le fromage cottage et la crème sure de marque Sealtest adoptent aussi une nouvelle image plus contemporaine, reflétant ainsi les tendances du marché.

Pour ce qui est des fromages fins, la marque ombrelle Allégro présente ses deux dernières innovations : la ricotta Allégro 4 % à faible teneur en sodium et le fromage à pâte molle Allégro Probio 7 %. Les 15 produits allégés de cette gamme font aussi peau neuve grâce à un nouveau design plus actuel. Une vaste campagne médiatique visant à promouvoir cette gamme a été lancée en diffusant, entre autres, des publicités télévisuelles à travers le Canada, une première pour la Division Fromages fins.

Deux autres fromages voient aussi leur emballage rajeuni : le Saint-Paulin et le Providence, tous deux issus de la marque Agropur Signature.

La division accroît les efforts de commercialisation des produits de la famille OKA à l'extérieur du Québec, entre autres, par l'entremise de publicités télévisuelles à travers le Canada.

Aliments Ultima ne fait pas exception à la règle et maintient son statut d'entreprise innovatrice avec, à son actif, de nombreux nouveaux produits, emballages et extensions de gammes. Les yogourts Yoplait Asana, Yoplait Source Sélection Muesli, Yoptimal croquant et Yoptimal 0 % M.G. ont fait leur entrée sur les tablettes en 2009.

Le nouveau contenant de 650 g a fait son apparition : attrayant, pratique et facile à manipuler, sa nouvelle forme permet aux consommateurs de profiter d'une ergonomie améliorée. Les produits de marques Yop, Yoplait Tubes, Yoptimal, Yoplait Source, Yoplait Crémeux, Yoplait Minigo et Panier Sans Gras de Yoplait sont, quant à eux, désormais offerts dans de tout nouveaux emballages.

Yoplait Minigo et Yoplait Tubes ont vu leur recette modifiée : ils sont désormais offerts avec 25 % de sucre en moins.

Le produit Yoplait Source Sélection Superfruit, sans gras, sans sucre ajouté et sans aspartame est maintenant offert en quatre nouvelles saveurs, soit baies d'açaï-fraises-bananes, papayes-mangues, baies de goji-fraises et grenades-bleuets. Quant au Yoplait Crémeux Tropical, il est le seul yogourt à offrir des saveurs tropicales dans le segment du yogourt conventionnel auxquelles viennent s'ajouter quatre nouvelles saveurs : ananas-noix de coco-bananes, grenades-bleuets, mangues tropicales et litchis-framboises. Pour ce qui est du yogourt à boire Yop, deux nouvelles saveurs ont été ajoutées à sa gamme Tropix : pêches et vanille.

De nouveaux produits ont aussi été lancés sous la marque Olympic, soit une crème sure et un fromage à la crème, tous deux biologiques, auxquels on a ajouté des probiotiques. Une gamme de yogourts biologiques aux fruits et le yogourt Krema de style grec, à 10 % de matières grasses pour le yogourt nature et 11 % pour le yogourt à la vanille, viennent enrichir l'offre de produits aux consommateurs. Enfin, un contenant de 1,75 kg est maintenant offert pour les saveurs vanille et nature.

Finalement, le comité de gestion de la Division Fromages et Produits fonctionnels s'est enrichi d'un vice-président Marketing. La direction marketing de la division se trouvait auparavant sous la vice-présidence Ventes. Ce nouveau poste permettra de répondre aux défis actuels et futurs de la division, laquelle veut mettre davantage l'accent sur le marché du détail et le conditionnement.



## GRAND GAGNANT

OKA L'Artisan remporte des premières places à de prestigieux concours au Canada et aux États-Unis.

### Prix remportés

Agropur participe à de nombreuses compétitions, ce qui constitue une occasion unique de promouvoir ses produits. Encore une fois, ses fromages font bonne figure lorsqu'il s'agit de recevoir des prix; ils continuent de bien performer et se démarquent lors de concours au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.

À cet effet, les fromages de marque Trega ont remporté 13 prix, dont 6 premières places, lors de la 15<sup>e</sup> édition du prestigieux concours *Championship Cheese Contest*, tenu à tous les 2 ans aux États-Unis. L'Agropur Grand Cheddar a également remporté le prestigieux concours *The Grocer Own Label Excellence Awards 2009*, en Angleterre, décerné par le magazine *The Grocer*. L'OKA L'Artisan et le Brie Normandie ont, quant à eux, raflé la première place au concours tenu par l'*American Cheese Society*, à Austin, au Texas.

Au Canada, les produits d'Agropur se sont également démarqués au *British Empire Cheese Show*, en Ontario, avec quatre premières places pour les fromages suivants : le Rondoux Triple Crème, le Délicrème nature, la Feta Anco et la Fontina Prestigio.

L'OKA L'Artisan sort grand gagnant du concours annuel ontarien *The Royal Agricultural Winter Fair*, la plus grande exposition agricole, équestre, canine et horticole d'intérieur au monde. D'autres fromages ont aussi obtenu une première place, soit le Brie Chevalier double crème avec basilic et tomate, la Fontina Prestigio, le Rondoux Double Crème et le fromage à pâte molle Allégro Probio 7 %.

Finalement, les fromages Délicrème nature, l'Agropur Grand Cheddar 3 ans et 5 ans se sont aussi distingués dans leur catégorie respective au *Sélection Caseus*, le *concours des fromages fins du Québec*.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Au fil des années, les produits laitiers ont considérablement évolué. L'innovation est un des axes mis de l'avant par l'organisation afin de poursuivre sa croissance. Les dépenses engagées en recherche et développement continuent de croître, surtout dans un environnement de compétition et de mondialisation.

De nombreuses recherches sont menées afin de développer de nouveaux produits santé qui contiennent moins de gras et de sodium et qui renferment plus de fibres, de calcium et d'oméga-3. Les chercheurs d'Agropur veillent donc à élaborer des recettes qui garderont la même texture et la même saveur afin que ces nouveaux produits demeurent toujours aussi intéressants pour le consommateur.



## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les chercheurs d'Agropur innovent constamment en développant de nouveaux produits santé.

Pierre Morin, agent de recherche et développement,  
Saint-Hubert, Québec.

# REVUE FINANCIÈRE

L'exercice financier 2009 a continué sur la même lancée que l'exercice 2008, soit l'expansion des affaires, principalement par acquisitions d'entreprises. Après les acquisitions, en 2008, de la coentreprise La Lacteo en Argentine, de l'entreprise fromagère Trega Foods aux États-Unis et de la Laiterie Lamothe au Québec, l'exercice 2009 a été marqué par l'acquisition, en décembre 2008, de la laiterie Schroeder Milk située à Maplewood, au Minnesota, et d'une autre laiterie à Grand Rapids au Michigan, en septembre 2009. Une autre acquisition s'ajoute aux divisions fromagères, avec l'achat des actifs de la fromagerie Green Meadows, située à Hull en Iowa. Notons que cette dernière acquisition, complétée le 1<sup>er</sup> décembre 2009, sera comptabilisée dans l'exercice financier 2010.

Ainsi, les acquisitions de Schroeder Milk et de la laiterie de Grand Rapids représentent une première incursion de la Division Natrel sur le territoire américain. Leur gamme de produits, dont plusieurs à valeur ajoutée, tels que les laits de longue durée et aseptisés, permettra à Agropur de profiter du vaste marché américain. Pour ce qui est de la fromagerie Green Meadows, sa complémentarité avec la filiale Trega permettra à la Division Fromages et Produits fonctionnels d'augmenter sa capacité de production fromagère pour continuer sa croissance des ventes sur le territoire américain ainsi que dans le segment des surtransformateurs. Ces trois nouvelles acquisitions permettent d'ajouter, sur une base annuelle, environ 400 millions de dollars américains au chiffre d'affaires.

Les acquisitions d'entreprises et la progression de chacune des divisions ont permis de porter le chiffre d'affaires au-delà d'un nouveau plateau, atteignant pour la première fois la barre des 3 milliards de dollars. Notons que le cap des 2 milliards a été atteint voilà à peine quatre ans, lors de l'exercice 2005. L'excédent d'exploitation (BAIIA) s'élève aujourd'hui à 230,2 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 155,2 millions en 2005.

## Gouvernance

Le comité de vérification a révisé les états financiers du présent rapport annuel. Ce comité est composé de cinq membres du conseil d'administration, en plus d'un nouveau membre invité. Certains hauts dirigeants d'Agropur, ainsi que des représentants de nos vérificateurs externes, assistent aux réunions du comité. Ces derniers, ainsi que le service de vérification interne, y présentent périodiquement les résultats de leurs travaux.

De plus, un processus d'attestation en cascades est en place, inspiré de la loi 198, par lequel les hauts dirigeants ont à attester de l'information financière présentée aux états financiers.

## REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2009

Les commentaires suivants se veulent une revue des états financiers présentés à la page 23 du présent rapport annuel.

### Conventions comptables

Comme chaque année, la Coopérative adopte les mises à jour des normes comptables émises par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les nouvelles normes adoptées en 2009 ont un impact marginal sur les résultats. Toutefois, le solde de la réserve a été réduit de 1,2 million de dollars et certains autres postes de bilan ont été révisés, ce pour quoi les chiffres comparatifs de 2008 portent la mention « redressé ». Ce redressement provient du nouveau mode de comptabilisation des frais de publicité et de référencement.

L'adoption des normes comptables internationales (IFRS) est le sujet comptable de l'heure et le restera au cours des prochaines années. Contrairement aux compagnies publiques où l'adoption de ces normes est obligatoire, la Coopérative a le choix d'y adhérer ou d'adopter les normes canadiennes pour les entreprises privées qui entreront en vigueur en même temps que les IFRS. L'adoption des IFRS serait applicable pour l'exercice financier 2012. Une évaluation préliminaire a été présentée au comité de vérification en septembre 2009. L'élément le plus significatif affectant les résultats est le non-amortissement des écarts d'acquisition enregistrés lors d'acquisitions d'entreprises. Toutefois, ce changement ainsi que certains autres ajustements que ces normes apportent seront aussi applicables dans le futur avec les normes canadiennes. Peu importe les normes comptables, elles n'ont pas d'impact sur les entrées et sorties de fonds, donc elles ne nous rendent pas plus riches ou plus pauvres. Les normes comptables définissent un cadre de mesure et de rendement des résultats financiers. En 2010, le conseil d'administration aura à prendre position.

### Résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2009 s'élève à près de 3,1 milliards de dollars, dont 17 % a été réalisé hors Canada. Sur une base annualisée pour les nouvelles acquisitions, soit la nouvelle laiterie au Michigan et la nouvelle fromagerie en Iowa, ce pourcentage serait d'environ 25 % et devrait continuer de croître dans le futur. Comparativement à l'an dernier, les ventes de 2009 sont en hausse de 229,4 millions de dollars. Encore cette année, chacune des divisions a contribué à cette progression. De plus, les deux entreprises acquises au cours de l'exercice y ont contribué globalement pour 111,4 millions de dollars, alors que la filiale Trega, acquise en cours d'exercice 2008, a ajouté 42,8 millions en 2009.

Si on regarde de plus près, en ce qui a trait aux opérations fromagères canadiennes, le volume de ventes de fromage aux surtransformateurs et clients du service alimentaire a progressé de 3,9 millions de kilos. Pour répondre à cette croissance, et conséquence de la baisse des volumes de lait disponible de 6,9 millions de litres, les volumes de ventes de beurre et de poudre ont été réduits. Pour ce qui est des fromages fins, le chiffre d'affaires a progressé de 5 %. Au cours du premier semestre, la récession s'est fait sentir au chapitre des ventes de produits importés. Toutefois, le retard a été récupéré par la suite.

Pour ce qui est du segment fromage des opérations américaines, la filiale Trega a connu les effets des baisses de prix du bloc de fromage et des produits de lactosérum. À titre comparatif, le prix moyen 2009 du CME (Chicago Mercantile Exchange) pour le bloc de cheddar de 40 livres était de 1,30 \$ US la livre compara-

1 litre = 2,275 livres  
1 kg = 2,2046 livres

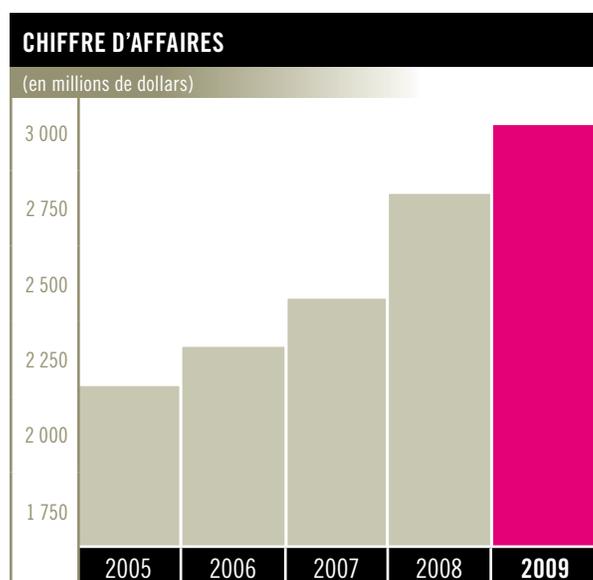
tivement à 1,93 \$ US en 2008, et le prix est même descendu aussi bas que 1,08 \$ US en janvier 2009. Les fortes variations de prix entraînent des gains ou pertes de valeur d'inventaire, selon que la tendance est à la hausse ou à la baisse.

Quant aux prix des produits de lactosérum, après des prix records en 2007 et des prix très bas en 2008 et la majeure partie de 2009, ils se sont raffermis en fin d'exercice. Plus précisément, le prix moyen mensuel pour une tonne de poudre de lactosérum était à son plus haut à 1 758 \$ US en avril 2007, à son plus bas à 403 \$ US en février 2009, de retour en octobre 2009 à un prix de 677 \$ US, comparable à 2006. Ces variations de prix affectent nos résultats des deux côtés de la frontière.

À la Division Natrel, le développement des affaires demeure un défi, qui a toutefois été atteint pour ce qui est de l'Ouest canadien avec une progression de volume de 14 %. En Ontario, les volumes de ventes ont reculé, faisant face à des pressions importantes sur les prix. Au Québec, nous avons marqué un léger gain. La filiale Schroeder a subi les effets de la récession américaine avec un ralentissement général des ventes. Fortes de l'ajout des nouvelles installations au Michigan, les ventes de Schroeder seront évidemment en croissance en 2010.

En ce qui concerne nos coentreprises, chez Aliments Ultima, les ventes de yogourt ont connu encore cette année une belle progression. La marque Yoplait se démarque particulièrement dans le segment diète avec le produit Source et dans le segment enfants avec le yogourt Tubes, le yogourt à boire Yop et le fromage frais Minigo. Le segment santé est en développement, mais nous devons redoubler d'efforts pour prendre notre place dans ce marché fort prometteur. L'année 2010 devrait profiter des nombreux produits introduits en 2009. Le chiffre d'affaires de La Lacteo, notre coentreprise argentine a progressé de 30 %, surtout grâce à une progression sur le marché domestique, puisque là aussi l'effet négatif des bas prix des produits de lactosérum s'est fait sentir.

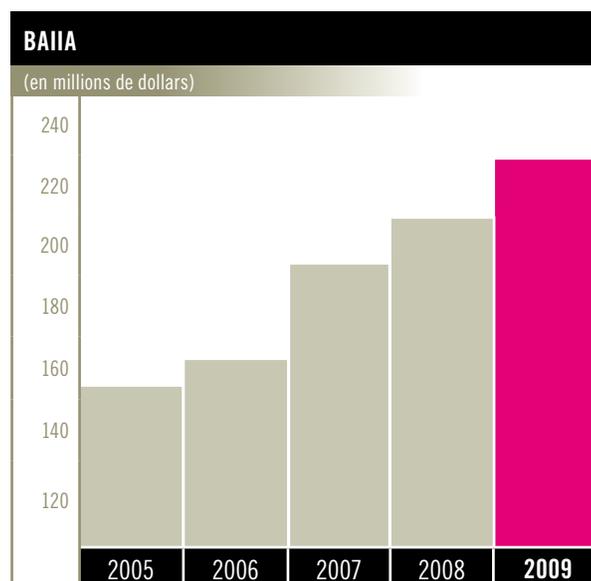
Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années, passant de 2,2 milliards de dollars en 2005 à 3,1 milliards en 2009, soit une croissance de



41,7 % ou de 9,1 % en moyenne, lorsqu'exprimée sur une base annuelle.

L'excédent d'exploitation, correspondant au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), établit un nouveau seuil, à 230,2 millions de dollars, une augmentation de 9,0 % comparativement à l'exercice précédent. Malgré qu'il soit affecté en partie par la conjoncture économique, les acquisitions américaines de 2008 et 2009 ont contribué à l'amélioration de l'excédent d'exploitation à hauteur de 9,5 millions de dollars.

De 155,2 millions de dollars en 2005, le BAIIA a atteint 230,2 millions de dollars en 2009, une progression de 48,3 % ou 10,4 % en moyenne, sur une base annualisée.



L'année 2010 sera marquée par l'intégration des nouvelles acquisitions américaines afin de réaliser les synergies opérationnelles identifiées. Au moment d'écrire ces lignes, l'économie présente des signes parfois positifs, parfois négatifs. Tous prédisent une reprise, mais l'ampleur et le moment demeurent plus qu'incertains. Au Canada comme aux États-Unis, nous prévoyons une croissance des revenus pour notre exercice 2010. Compte tenu de la croissance de nos activités hors Canada réalisées en 2009, la volatilité du dollar canadien par rapport aux devises étrangères, et particulièrement la devise américaine, aura un effet de plus en plus significatif sur notre chiffre d'affaires et sur nos résultats. Bien que nous utilisions des contrats de change pour limiter les impacts des variations du dollar sur nos opérations canadiennes, nos activités à l'extérieur du pays demeurent exposées à ces variations.

Du BAIIA de 230,2 millions de dollars, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 84,4 millions de dollars, en hausse de 13,5 millions comparativement à 2008, résultat de l'amortissement des nouvelles acquisitions d'entreprises. Les frais financiers se veulent plutôt un revenu de 0,2 million, tenant compte d'un gain de change de 1,2 million de dollars. L'an dernier, les frais financiers incluaient une provision de 15 millions de dollars à titre de dévaluation des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA). En date du bilan, au 31 octobre 2009, nous avons maintenu notre provision au même niveau que l'an dernier,

# REVUE FINANCIÈRE

soit 25 millions de dollars. Malgré l'absence de marché, les normes comptables nous demandent d'en estimer la juste valeur en date de bilan, basée sur un modèle économique d'actualisation des flux monétaires. Compte tenu des résultats obtenus et de l'incertitude des hypothèses de rendement utilisées, nous avons conclu qu'il était justifié de maintenir la provision au même niveau que l'an dernier.

Enfin, un peu de baume dans le dossier des PCAA. Au cours de l'exercice, nous avons encaissé 10,9 millions de dollars en capital et 3,9 millions en intérêts. De plus, le 21 janvier 2009, les titres ont été convertis en billet à long terme. Toutefois, l'encaissement du solde à recevoir risque d'être long et demeure incertain.

Cette année, Agropur dégage un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 138,3 millions de dollars, comparativement à 121,1 millions en 2008. Ajusté de la provision pour PCAA, l'excédent de 2008 serait de 136,1 millions de dollars. À noter que nos filiales américaines ont un apport positif après impôts, intérêts et amortissements.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 92,5 millions de dollars, correspondant à un taux de 7,25 % de la valeur des livraisons de lait des membres (équivalant à 5,50 \$ hl). Ces ristournes sont payables comme suit : 25 % comptant et 75 % en parts de placement.

Finalement, compte tenu des excédents et du niveau des ristournes approuvées, une dépense de 12,4 millions de dollars a été enregistrée pour les impôts de la Coopérative. L'excédent net 2009 versé à la réserve est de 33,4 millions de dollars après impôts.

## Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse, se chiffrent à 216,3 millions de dollars, en hausse de 18,0 millions comparativement à 2008. Les éléments hors caisse de l'exploitation ont généré 8,1 millions de dollars, dont le détail est présenté à la note 7 des états financiers. Les stocks ont diminué de 11,2 millions de dollars, principalement expliqués par la baisse des inventaires de cheddar de maturation. Quant aux avantages sociaux futurs reliés aux régimes de retraite des employés, des déboursés additionnels de 3,9 millions de dollars ont été nécessaires, en bonne partie causés par des rendements négatifs obtenus sur les actifs des régimes, ce qui était également le cas en 2008.

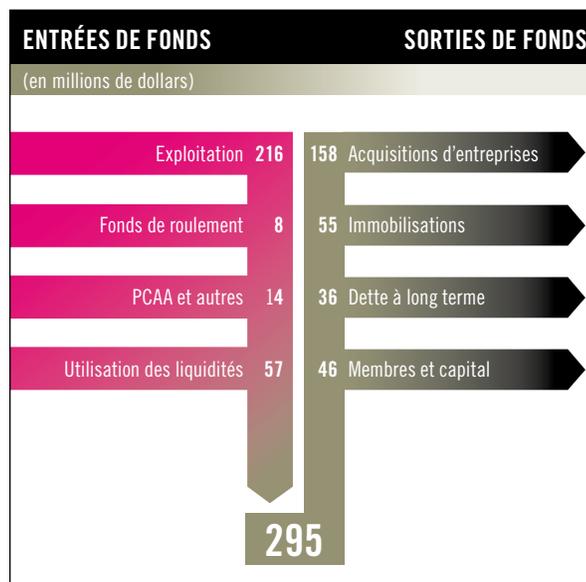
L'utilisation de 56,9 millions de dollars des liquidités et facilités d'emprunts, conjuguée aux sources de fonds précédentes et de l'encaissement d'une partie des PCAA au montant de 10,9 millions de dollars, a permis de procéder aux sorties de fonds totalisant 294,6 millions de dollars.

Une proportion importante de ces fonds, soit 161,3 millions de dollars, a été utilisée pour l'acquisition de Schroeder et de la laiterie de Grand Rapids, dont le détail figure à la note 3 des états financiers. Il y figure aussi la vente, en janvier 2009, de l'usine Deutsch Käse Haus, située en Indiana. Agropur s'est départie de cette usine qui représentait sa première incursion en sol américain. Cette vente n'a toutefois pas d'effets significatifs sur les résultats. S'ajoute un montant de 55,1 millions de dollars

pour de nouvelles immobilisations, un niveau comparable à 2008. Le plan d'augmentation des capacités de transformation des installations existantes se poursuit, et des sommes importantes sont prévues autant pour des projets en cours que sur la planche à dessin. Mentionnons, entre autres, les capacités de fabrication de yogourt à Granby, au Québec, de découpe de fromage à Woodstock, en Ontario, de fabrication fromagère à Lethbridge, en Alberta, à Weyauwega, au Wisconsin, et à Hull, en Iowa.

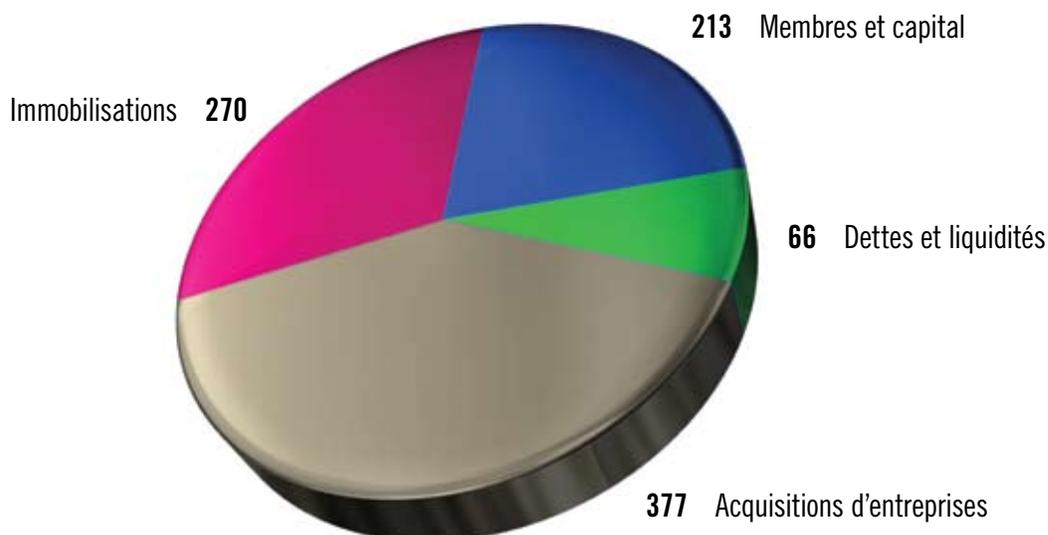
De plus, 35,6 millions de dollars ont été utilisés pour réduire la dette à long terme, principalement par le remboursement de la dette assumée de 31,4 millions de dollars lors de l'acquisition de la filiale Schroeder Milk. Les paiements aux membres totalisent 46,1 millions de dollars, soit 15,6 % des sorties de fonds de l'année, dont 23,1 millions sont utilisés pour le paiement en décembre de la portion comptant des ristournes et 23,0 millions pour les rachats de capital effectués en 2009.

Le niveau de rentabilité génère des entrées de fonds permettant de bien soutenir le plan de développement de la Coopérative. Afin d'être fin prêts à répondre aux occasions d'affaires visant notre croissance par acquisition d'entreprises ou autre, nous avons renégocié nos facilités de crédits en majorant les marges disponibles à un niveau de 311,0 millions de dollars. Elles seront révisées de nouveau dans l'éventualité de projets encore plus substantiels.



Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 926,4 millions de dollars, dont 212,9 millions de dollars ou 23 % ont été remis aux membres à titre de ristournes et de rachat de capital. Les déboursés reliés aux sept acquisitions d'entreprises totalisent 377,4 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 270,4 millions de dollars, comprenant, entre autres, plusieurs projets d'augmentation de capacité de transformation pour chacune des divisions et le nouveau lieu de travail de Saint-Hubert, au Québec, regroupant les entrepôts des divisions fromagères, le centre de recherche et développement corporatif et les bureaux administratifs de la Division Fromages fins.

(en millions de dollars)



### Bilan

Au 31 octobre 2009, l'actif de la Coopérative totalise plus de 1,2 milliard de dollars, en hausse de 127,8 millions de dollars comparativement à l'exercice 2008, lorsque l'on exclut les liquidités. L'ajout des nouvelles filiales est amoindri par la baisse du taux de change et des inventaires de cheddar de maturation.

La dette portant intérêts, nette des liquidités, totalise 28,3 millions de dollars, un seuil enviable compte tenu d'un actif net de 734,4 millions de dollars.

La note 15 des états financiers détaille le capital de la Coopérative. La présentation dans cette note reflète la restructuration que votre conseil d'administration a approuvée le 28 octobre dernier. Je vous rappelle que cette restructuration avait pour principal objectif de simplifier le capital en réduisant significativement le nombre de catégories. De plus, la notion de seuils minimaux de capital à détenir selon le volume et la possibilité de déclarer un dividende sur les parts de catégorie A ont été introduites.

Depuis les 12 derniers mois, le capital est en hausse de 46,3 millions de dollars pour s'établir à 457,4 millions, soit une progression de 11,3 %.

### Résultat étendu

Le résultat étendu est de 12,8 millions de dollars pour l'exercice 2009. À l'excédent net de 33,4 millions de dollars sont déduits 20,6 millions de dollars, principalement pour tenir compte de l'effet de la variation du taux de change sur la consolidation de nos filiales américaines et de notre coentreprise argentine. À titre indicatif, au 31 octobre 2009, le taux de change était de 0,92 \$ américain par rapport au dollar canadien, comparativement à 0,83 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 2008. Ces résultats comptables continueront de fluctuer selon l'évolution des taux de change en vigueur.

Le résultat étendu tient compte également de l'effet des variations de taux de change sur des contrats de devises engagés avant le 31 octobre 2009, pour couvrir les risques de variation de change de transactions à venir au cours des prochains mois. Ces transactions hors Canada concernent des ventes de produits finis et l'achat de fromages fins importés et de divers intrants.

### En perspective

La Coopérative a connu une autre bonne année, continuant son expansion, en faisant croître son BAIIA pour atteindre 230,2 millions de dollars en 2009, et en maintenant un bilan solide et enviable, présentant peu de dettes malgré les récentes acquisitions.

Même si au moment d'écrire ces lignes, les indices des économies nord-américaine et mondiale ne sont pas tous aussi rassurants que l'on souhaiterait, nous prévoyons que les résultats de l'exercice 2010 seront supérieurs à ceux de 2009 et devraient nous permettre de poursuivre nos projets d'expansion hors Canada, particulièrement aux États-Unis, comme en témoigne l'acquisition de la fromagerie Green Meadows au début de l'exercice 2010. L'intégration des nouvelles acquisitions représente autant un défi que l'occasion d'améliorer notre rentabilité.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur appui.

**Jocelyn Lauzière**

Vice-président senior, Finances et trésorier

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Le 18 décembre 2009

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons vérifié le bilan consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'**Agropur coopérative** (« la Coopérative ») au 31 octobre 2009 et les états consolidés des résultats et réserve, des flux de trésorerie et du résultat étendu de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 31 octobre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis no. 19042

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

## RÉSULTATS ET RÉSERVE CONSOLIDÉS

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 053 820</b>	2 824 463
Frais d'exploitation	<b>2 823 593</b>	2 613 326
<b>Excédent d'exploitation avant les éléments suivants</b>	<b>230 227</b>	211 137
Amortissement (note 4)	<b>84 434</b>	70 943
Frais financiers (revenus), nets (notes 4 et 6)	<b>(221)</b>	11 903
Gain sur cession d'éléments d'actif	<b>(105)</b>	(1 274)
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises	<b>7 854</b>	8 501
<b>Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative</b>	<b>138 265</b>	121 064
Ristournes (note 5)	<b>92 450</b>	88 897
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative	<b>12 422</b>	9 140
<b>Excédent net</b>	<b>33 393</b>	23 027
Réserve au début de l'exercice	<b>220 118</b>	198 259
Redressement découlant de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 2)	-	(1 168)
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>253 511</b>	220 118

# FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	138 265	121 064
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative	(6 996)	(7 622)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	84 434	70 943
Impôts futurs des filiales et coentreprises	1 662	181
Dévaluation des papiers commerciaux (note 6)	-	15 000
Autres	(1 083)	(1 274)
	<b>216 282</b>	<b>198 292</b>
Variation des éléments hors caisse (note 7)	<b>8 083</b>	<b>19 353</b>
	<b>224 365</b>	<b>217 645</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(35 648)	(5 157)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition et disposition d'entreprises (note 3)	(157 739)	(124 587)
Acquisition d'immobilisations	(55 081)	(58 037)
Encaissement de papiers commerciaux	10 922	-
Produit de cession d'éléments d'actif	702	4 245
Écart sur un contrat d'échange interdevises aux fins de couverture	-	139
	<b>(201 196)</b>	<b>(178 240)</b>
<b>Activités avec les membres et sur le capital</b>		
Ristournes payables au comptant (note 5)	(23 101)	(22 224)
Émissions de parts (note 15)	11	20
Rachats de parts (note 15)	(23 014)	(13 185)
	<b>(46 104)</b>	<b>(35 389)</b>
<b>Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités</b>	<b>1 646</b>	<b>(9 442)</b>
<b>Variation nette des liquidités au cours de l'exercice</b>	<b>(56 937)</b>	<b>(10 583)</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>	<b>36 655</b>	<b>47 238</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>(20 282)</b>	<b>36 655</b>

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

# BILAN CONSOLIDÉ

	31 octobre	1 <sup>er</sup> novembre
	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse et placement temporaire	20 129	79 905
Débiteurs	190 625	175 134
Stocks (note 8)	225 422	226 338
Impôts sur les bénéfices	1 632	2 150
Frais payés d'avance	7 486	6 249
Impôts futurs (note 9)	4 661	5 261
	<b>449 955</b>	<b>495 037</b>
<b>Placements dans des papiers commerciaux (note 6)</b>	<b>47 218</b>	<b>61 829</b>
<b>Immobilisations (note 10)</b>	<b>434 566</b>	<b>397 614</b>
<b>Autres éléments d'actif (note 11)</b>	<b>232 578</b>	<b>141 845</b>
	<b>1 164 317</b>	<b>1 096 325</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Découverts et emprunts bancaires (note 12)	40 411	43 250
Créditeurs et charges à payer (note 13)	373 977	364 513
Impôts sur les bénéfices	4 393	2 608
Dettes à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	2 673	4 880
	<b>421 454</b>	<b>415 251</b>
<b>Dettes à long terme (note 14)</b>	<b>5 359</b>	<b>7 792</b>
<b>Impôts futurs (note 9)</b>	<b>31 396</b>	<b>26 272</b>
	<b>458 209</b>	<b>449 315</b>
<b>AVOIR</b>		
<b>Capital (note 15)</b>	<b>457 366</b>	<b>411 020</b>
<b>Réserve</b>	<b>253 511</b>	<b>220 118</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(4 769)</b>	<b>15 872</b>
	<b>706 108</b>	<b>647 010</b>
	<b>1 164 317</b>	<b>1 096 325</b>

Approuvé par le conseil d'administration,



**Serge Riendeau**  
administrateur



**René Grimard**  
administrateur

## RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
<b>Excédent net de l'exercice</b>	<b>33 393</b>	23 027
<b>Autres éléments</b>		
Instrument financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie (note 16)		
Gains non réalisés, net d'impôts de 75 (222 en 2008)	<b>168</b>	474
Renversement aux résultats, net d'impôts de 222 (257 en 2008)	<b>(474)</b>	529
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture et des impôts de 1 909 (825 en 2008)	<b>(20 335)</b>	15 372
	<b>(20 641)</b>	16 375
<b>Résultat étendu de l'exercice</b>	<b>12 752</b>	39 402

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU, NET D'IMPÔTS

	31 octobre	1 <sup>er</sup> novembre
	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Gains sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>168</b>	474
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture	<b>(4 937)</b>	15 398
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(4 769)</b>	15 872

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## NOTE 1 STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

## NOTE 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

### MODIFICATIONS COMPTABLES

En date du 2 novembre 2008, la Coopérative a adopté les nouvelles recommandations suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

#### Stocks

La Coopérative a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks » qui remplace le chapitre 3030 du même nom. Ce chapitre donne des directives quant à la base d'évaluation et à la méthode de détermination du coût des stocks. De plus, le chapitre précise aussi les informations à fournir en ce qui concerne les méthodes comptables adoptées, les valeurs comptables, le montant des stocks comptabilisé en charge et les montants de toute dépréciation ou reprise de dépréciation des stocks.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'impact sur les résultats financiers de la Coopérative.

#### Écart d'acquisition et actifs incorporels

La Coopérative a adopté le chapitre 3064 du Manuel, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace les chapitres 3062, « Écart d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450, « Frais de recherche et développement ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

Cette norme est applicable de façon rétroactive avec retraitement des états financiers des périodes antérieures, ce qui justifie la mention « redressé » aux états financiers.

Le retraitement des états financiers de 2008 a eu pour effet de diminuer les frais payés d'avance de 1 724 000 \$, d'augmenter l'actif d'impôts futurs court terme de 555 000 \$, de diminuer la réserve de 1 168 000 \$ et de diminuer l'excédent net de 1 000 \$.

La diminution des frais payés d'avance est liée aux frais relatifs à la mise en marché de nouveaux produits qui étaient capitalisés et amortis sur 12 mois et qui maintenant sont imputés directement aux résultats.

#### STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

#### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Dégressif	5 %
• Équipements	Dégressif	15 % et 20 %
• Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
• Matériel informatique	Linéaire	20 % et 25 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## CONVERSION DE DEVISES

### Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus à l'état des résultats.

### Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu dans l'avoir. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

### Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme : l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs composés principalement des comptes clients, les créditeurs composés principalement des comptes fournisseurs, et les découverts et emprunts bancaires.

Les placements dans les papiers commerciaux (voir note 6) sont comptabilisés à la juste valeur estimée en date de bilan.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs ou passifs financiers, cette dépréciation est enregistrée à l'état des résultats.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## FUTURES NORMES COMPTABLES

### Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le nouveau chapitre 1582 « Regroupements d'entreprises » en remplacement du chapitre 1581 du même nom. Ce chapitre établit des normes de comptabilisation des regroupements d'entreprises.

### États financiers consolidés et participation sans contrôle

En janvier 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », qui remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation des participations sans contrôle dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises.

La Coopérative adoptera ces nouvelles recommandations pour l'exercice débutant le 30 octobre 2011. La Coopérative évalue actuellement l'impact de l'adoption de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

### Normes internationales d'information financière

En 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé le passage en 2011 aux normes internationales pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes.

La Coopérative évalue actuellement l'impact de cette transition sur les états financiers consolidés.

## NOTE 3 ACQUISITION ET DISPOSITION D'ENTREPRISES

Le 23 décembre 2008, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de Schroeder Milk Co., Inc., une entreprise laitière située aux États-Unis, pour une considération en espèces de 61 776 000 \$ (50 861 000 \$ US).

Le 16 janvier 2009, la Coopérative a disposé de la fromagerie américaine Deutsch Käse Haus (DKH), pour une considération en espèces de 3 581 000 \$ (2 847 000 \$ US).

Le 25 septembre 2009, la Coopérative a acquis les opérations de Farmland Dairies à Grand Rapids, une entreprise laitière située aux États-Unis, pour une considération en espèces de 101 843 000 \$ (94 404 000 \$ US).

La répartition des coûts d'acquisition (produit de disposition) se détaillent comme suit :

	Schroeder	Grand Rapids	DKH	Total
(en milliers de dollars)				
Actif à court terme	20 974	15 347	(2 743)	<b>33 578</b>
Immobilisations et autres actifs	42 246	20 685	(1 863)	<b>61 068</b>
Passif	(14 344)	(6 461)	1 025	<b>(19 780)</b>
Écart d'acquisition	42 032	72 271	-	<b>114 303</b>
Actif net acquis (disposé)	90 908	101 842	(3 581)	<b>189 169</b>
Dette à long terme et liquidités	(29 132)	1	-	<b>(29 131)</b>
Coût d'acquisition (produit de disposition)	61 776	101 843	(3 581)	<b>160 038</b>
Liquidités	(2 298)	(1)	-	<b>(2 299)</b>
Flux de trésorerie liés à l'acquisition (disposition)	59 478	101 842	(3 581)	<b>157 739</b>

Les ajustements reliés au coût d'acquisition des opérations de Farmland Dairies à Grand Rapids et à sa répartition ne sont pas complétés. La comptabilisation de la transaction pourrait être ajustée.

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 109 969 000 \$.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## NOTE 4 RÉSULTATS

L'état des résultats consolidés comprend les éléments suivants :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Amortissement des immobilisations	58 059	49 681
Amortissement des autres éléments d'actif	26 375	21 262
Intérêts sur la dette à long terme	970	711
Gain de change sur réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome	(1 215)	-

## NOTE 5 RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 23 101 000 \$ (22 224 000 \$ en 2008) comptant et 69 349 000 \$ (66 673 000 \$ en 2008) par l'émission de parts de placement.

## NOTE 6 PLACEMENTS DANS DES PAPIERS COMMERCIAUX

En date de bilan, la Coopérative détient des placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA ») dont la juste valeur a été estimée à 47 218 000 \$ aux fins comptables. Cette juste valeur tient compte d'une dévaluation de 25 000 000 \$.

Ces placements à long terme proviennent de la conversion en date du 21 janvier 2009 de 83 329 000 \$ de PCAA à court terme qui étaient immobilisés depuis août 2007 à cause d'une crise de liquidités sur le marché. Les PCAA détenus sont composés principalement de billets de catégories A-1 et A-2.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a encaissé 3 901 000 \$ en intérêts et 10 922 000 \$ en remboursement de capital. Ces montants ont été comptabilisés en réduction des placements dans des papiers commerciaux. Aucun encaissement n'a été reçu au cours des exercices précédents.

En l'absence d'un marché pour de tels placements, la juste valeur a été établie basée sur un modèle économique d'actualisation des flux monétaires futurs, nécessitant des hypothèses concernant, entre autres, les rendements, les échéances et les taux d'actualisation. L'utilisation de ces hypothèses fait en sorte que la juste valeur pourrait être significativement différente au moment du règlement. Une variation de 1 % du taux d'actualisation pourrait avoir un impact de 2 200 000 \$ sur la juste valeur estimée.

## NOTE 7 FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
Débiteurs	78	(4 225)
Stocks	11 235	16 984
Impôts sur les bénéfices	2 477	1 328
Frais payés d'avance	(284)	91
Créditeurs et charges à payer	(6 869)	14 016
Autres éléments d'actif – Avantages sociaux futurs	(3 856)	(7 977)
Autres éléments d'actif – Contrats d'approvisionnement et autres	5 302	(864)
	8 083	19 353

Les intérêts nets payés atteignent 701 000 \$ (1 151 000 \$ en 2008). Les impôts payés s'élèvent à 9 267 000 \$ (16 476 000 \$ en 2008).

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## NOTE 8 STOCKS

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Produits finis	178 656	194 398
Matières premières, produits en cours et fournitures	46 766	31 940
	<b>225 422</b>	<b>226 338</b>

Le coût des produits vendus de 2 513 002 000 \$ (2 320 170 000 \$ en 2008) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense.

## NOTE 9 IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	4 661	5 261
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Immobilisations et autres actifs	31 396	26 272

## NOTE 10 IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2009 Montant net	2008 Montant net
(en milliers de dollars)				
Terrains	26 918	-	26 918	23 503
Bâtiments	226 006	78 417	147 589	141 790
Équipements	594 190	360 461	233 729	207 006
Mobilier de bureau	7 314	5 595	1 719	966
Matériel informatique	49 306	40 338	8 968	8 497
Matériel roulant	46 813	31 170	15 643	15 852
	950 547	515 981	434 566	397 614

Au 31 octobre 2009, la valeur nette des immobilisations inclut un montant de 6 753 000 \$ pour des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition.

## NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Écart d'acquisition	170 581	76 597
Avantages sociaux futurs (note 19)	17 732	13 876
Contrats d'approvisionnement et autres	44 265	51 372
	<b>232 578</b>	<b>141 845</b>

## NOTE 12 EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses coentreprises disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 311 047 000 \$ et portant intérêt à des taux variables dont la moyenne s'apparente au taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## NOTE 13 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Membres	117 859	116 186
Tiers	256 118	248 327
	<b>373 977</b>	<b>364 513</b>

## NOTE 14 DETTE À LONG TERME

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition <sup>(1)</sup>	7 123	11 575
Autres emprunts	909	1 097
	<b>8 032</b>	<b>12 672</b>
Tranche échéant à moins d'un an	2 673	4 880
	<b>5 359</b>	<b>7 792</b>

<sup>(1)</sup> Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition portent intérêt aux taux de 6,08 % à 8,76 % et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en mai 2015.

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2010	2 673
2011	1 463
2012	1 593
2013	1 107
2014	298
2015 et suivantes	898

## NOTE 15 CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Le 28 octobre 2009, le conseil d'administration a approuvé une restructuration du capital de la Coopérative, visant les parts de placement. Les parts converties l'ont été comme suit : les parts de catégories B, C et M, série 2 ont été converties en parts de catégorie A. Les parts de catégorie M, série 3 ont été fractionnées où 200 \$ ont été convertis en parts A et 200 \$ ont été convertis en parts de catégorie M, série 1.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sous décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de catégorie A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Sur décision du conseil d'administration, les parts de catégorie A pourraient donner droit à un dividende non cumulatif d'un montant maximal de 1 \$ par part. Les parts de placement catégorie A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie. Les parts de membre ainsi que les parts de placement sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long terme.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	Membres	Catégorie M	Catégorie A	Total
(en milliers de dollars)				
<b>Solde au 3 novembre 2007</b> (reclassé)	<b>383</b>	<b>765</b>	<b>356 364</b>	<b>357 512</b>
Émission en paiements de ristournes	-	-	66 673	66 673
Émission contre espèces	-	3	17	20
Rachat en espèces	(19)	(40)	(13 126)	(13 185)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2008</b> (reclassé)	<b>364</b>	<b>728</b>	<b>409 928</b>	<b>411 020</b>
Émission en paiements de ristournes	-	-	69 349	69 349
Émission contre espèces	-	2	9	11
Rachat en espèces	(8)	(18)	(22 988)	(23 014)
<b>Solde au 31 octobre 2009</b>	<b>356</b>	<b>712</b>	<b>456 298</b>	<b>457 366</b>

Au 31 octobre 2009, les membres inactifs détiennent des parts de la Coopérative pour un montant global de 15 208 000 \$ (12 206 000 \$ en 2008).

## NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS

### JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur de la dette à long terme estimée selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et les dettes à long terme.

### RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères autonomes.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat étendu aurait été une augmentation de 2 472 000 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes dans des devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat étendu et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats	10 512 000 \$ US
Ventes	2 424 000 \$ US
Achats	9 403 000 euros

### AUTRES RISQUES

La direction estime que la Coopérative n'est pas assujettie à aucun autre risque financier significatif sauf les risques inhérents à l'exploitation courante de l'entreprise.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

## NOTE 17 PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les états des résultats, les flux de trésorerie et les bilans des coentreprises se résume comme suit :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		(redressé)
Actif	71 249	83 098
Passif	33 319	34 155
Chiffre d'affaires	168 579	145 322
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 303	17 418
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 053)	(11 344)

## NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Engagements totaux (dont 8 033 pour le prochain exercice) **31 070**

b) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

## NOTE 19 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2008 et janvier 2009.

La charge nette se présente comme suit :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
<b>Régimes à cotisations déterminées</b>		
<b>Charge nette</b>	<b>8 995</b>	6 869
<b>Régimes à prestations déterminées</b>		
Coût des services rendus	2 893	2 930
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	4 685	4 158
Rendement réel des actifs des régimes	5 187	1 620
Écart entre les rendements réel et prévu	(9 983)	(6 349)
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées	(7 609)	(1 687)
Écart entre les gains actuariels réels et le montant constaté pour l'exercice	8 546	2 371
Amortissement du solde transitoire	(908)	(962)
<b>Charge nette</b>	<b>2 811</b>	2 081

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur au début	73 069	74 371
Rendement réel des actifs des régimes	(5 187)	(1 620)
Cotisations de l'employeur	9 194	2 954
Cotisations des employés	968	933
Prestations versées	(4 170)	(3 569)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>73 874</b>	<b>73 069</b>

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées précédemment. Les titres de participation représentent 55 % (58 % en 2008) des actifs, investis principalement au Canada.

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début	78 245	78 119
Coût des services rendus	2 893	2 930
Intérêts débiteurs	4 685	4 158
Cotisations des employés	968	933
Prestations versées	(4 170)	(3 569)
Gains actuariels	(7 609)	(1 687)
Modification de régime	-	(2 639)
<b>Solde à la fin</b>	<b>75 012</b>	<b>78 245</b>

	2009	2008
(en milliers de dollars)		
<b>Actif d'avantages sociaux futurs</b>		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	(1 138)	(5 176)
Moins : actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	(1 883)	(2 791)
Plus : pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	17 103	15 666
Plus : cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation	3 650	6 177
<b>Actif d'avantages sociaux futurs</b>	<b>17 732</b>	<b>13 876</b>

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 39 431 000 \$ (47 100 000 \$ en 2008) et l'actif est de 35 505 000 \$ (38 635 000 \$ en 2008).

L'actif d'avantages sociaux futurs est présenté avec les autres éléments d'actif au bilan.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 octobre 2009

	2009	2008
<b>Moyenne pondérée des hypothèses</b>		
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Taux d'actualisation	6,75 %	6,00 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
<b>Coûts des prestations pour l'exercice</b>		
Taux d'actualisation	6,00 %	5,50 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 648 000 \$.

## NOTE 20 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers. Les produits sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires d'importance. Au cours de l'exercice, 83 % des ventes ont été réalisées au Canada. En date de bilan, les immobilisations, les écarts d'acquisition et les éléments de survaleurs sont situés à 60 % au Canada et 39 % aux États-Unis.

Quatre clients représentent respectivement plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit un volume de ventes totalisant 1 507 387 000 \$.

## NOTE 21 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actifs d'une entreprise fromagère située aux États-Unis, pour une considération en espèces d'environ 80 000 000 \$ US.

## NOTE 22 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

# Bilan social

Nos produits innovateurs s'inspirent de notre volonté de contribuer à bâtir un avenir durable. Une entreprise doit alors soutenir sa croissance en tenant compte des besoins économiques, environnementaux et sociaux de toutes ses parties prenantes.

La Coopérative trouve des façons nouvelles et améliorées de poursuivre son expansion. Agropur est consciente qu'elle doit gérer efficacement ses ressources financières, ses ressources matérielles et ses ressources humaines, pour lesquelles elle promeut activement la santé et sécurité au travail, la formation et les plans de relève.

conscientisation aide  
expertise  
économique  
fraternité connaissances  
croissance communauté  
**BESOINS**  
bilan, consommateurs  
générations  
défis futur  
santé coopération innovation  
entraide **RESSOURCES**  
développement savoir-faire  
inspiration **SOCIAL** valeurs



Agropur travaille constamment à assurer un environnement de travail qui favorise l'épanouissement des employés.



## DES EMPLOYÉS HEUREUX, MOBILISÉS ET EN SANTÉ

Agropur reconnaît l'apport primordial de ses employés pour l'atteinte de ses objectifs et que ce sont eux qui contribuent, en grande partie, à sa réussite en tant qu'organisation de calibre mondial. Dans un contexte d'expansion géographique, l'entreprise entend redoubler d'ardeur afin de s'assurer que tous les employés puissent connaître et adhérer aux objectifs d'affaires de l'organisation.

Agropur offre à ces personnes de talent des défis, des perspectives d'avenir et la mise en valeur de leurs contributions. Agropur travaille constamment à assurer un environnement de travail qui favorise l'épanouissement des employés. Elle a comme objectif d'attirer, de développer et de retenir les meilleures ressources et, pour ce faire, elle a mis sur pied des programmes et des mesures qui répondent aux attentes de ses employés. Divers moyens ont été mis en place pour stimuler le développement de la relève afin d'assurer la pérennité et la croissance de l'entreprise. Agropur décerne donc annuellement de nombreuses bourses aux étudiants des niveaux collégial et universitaire dans le domaine de l'agroalimentaire. Aussi, en plus de sa présence constante dans les divers salons de l'emploi, l'entreprise poursuit sa recherche de talents en mettant sur pied un tout nouveau site Internet dédié aux chercheurs d'emploi : [www.carriereagropur.com](http://www.carriereagropur.com).

C'est dans cet esprit qu'Agropur a effectué un sondage, en juin dernier, parmi ses employés, qui leur a permis d'exprimer leur opinion sur leur emploi, leur milieu de travail et sur la haute direction. Les résultats approfondis permettent de comprendre quels sont les facteurs qui augmentent la mobilisation des employés et de déterminer les efforts requis dans le but d'accroître l'engagement de tous. À la suite de ce sondage, des démarches et des initiatives sont entreprises par la Coopérative afin d'améliorer l'environnement de travail. Agropur



consulte pour mieux agir. La force de l'entreprise continuera à dépendre de sa capacité d'attirer et de retenir des personnes motivées et compétentes.

Les employés sont une des principales richesses de l'organisation. Elle met donc tout en œuvre afin de créer un environnement de travail sécuritaire et propice au développement de chacun d'entre eux. L'organisation continue de sensibiliser ses employés à l'importance de la santé et sécurité au travail et aux avantages liés à la réduction des risques rattachés au travail. L'entreprise maintient le cap sur son objectif de zéro accident et plusieurs lieux de travail ont d'ailleurs réussi à atteindre cette cible. La sécurité commence par chacun d'entre nous et c'est le message qu'Agropur véhicule tous les jours à ses employés. Si chaque employé est capable de changer sa façon de penser, et si chaque personne garde constamment à l'esprit que l'objectif de zéro accident est atteignable, chacun pourra changer la façon dont il effectue certaines tâches.

Enfin, la reconnaissance au travail s'inscrit dans la foulée des valeurs véhiculées par l'organisation et fait partie intégrante des pratiques mises de l'avant par la haute direction. Le Programme de reconnaissance des années de service, qui existe depuis plusieurs années, est apprécié par tous.

Ainsi, chaque année, les employés qui soufflent leurs bougies d'anniversaire pour souligner chaque tranche de cinq années d'ancienneté chez Agropur se voient offrir une marque de reconnaissance par l'entreprise. Cette attention se concrétise par un cadeau remis à l'employé, en septembre, le mois de la reconnaissance chez Agropur, de même que par la participation à une soirée gala, afin de souligner l'apport des employés comptant 20 années de service et plus.

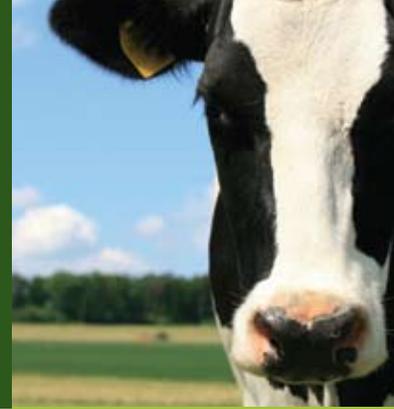
J.J. Kicherer, employé de production  
Weyauwega, Wisconsin.

Patricia Wettlaufer, Chef, Ressources humaines  
Woodstock, Ontario.  
Gala de reconnaissance Toronto, 2009.

Céléna Lussier, technologue  
Saint-Hubert, Québec.

## SOCODEVI

Un projet en Ukraine vient appuyer des producteurs laitiers établis dans les provinces de Lviv et Dnipropetrovsk.



### PARTAGE D'EXPERTISE EN EUROPE

Sur la scène internationale, Agropur s'implique avec SOCODEVI<sup>1</sup> dans divers projets, depuis bon nombre d'années. D'une durée de cinq ans, le projet en Ukraine permettra d'appuyer des producteurs laitiers établis dans les provinces de Lviv et Dnipropetrovsk. Encore une fois, le partage d'expertise sera au cœur de cette initiative. Les objectifs du projet sont d'améliorer l'efficacité de la production laitière à la ferme, de développer l'entrepreneuriat individuel et associatif dans ce secteur et d'améliorer les conditions de commercialisation des produits laitiers. C'est donc une occasion pour Agropur de se familiariser avec l'industrie laitière de cette région du monde.

### MISSION, VISION ET CODE DE CONDUITE

Agropur a réactualisé sa mission et sa vision en 2008, afin de les aligner aux orientations stratégiques de l'organisation; une plaque arborant ces énoncés a été installée à la réception de chaque lieu de travail afin que tous puissent en prendre connaissance. Les nouvelles mission et vision sont claires et décrivent exactement qui est Agropur, et guident chacun dans son travail quotidien.

De plus, l'entreprise étend son action à d'autres domaines, l'éthique, notamment, où la Coopérative s'est dotée d'un tout nouveau Code de conduite plus explicite que le précédent.

C'est en avril 2009 que tous les employés de la Coopérative ont reçu à leur domicile le tout nouveau Code de conduite reflétant les tendances actuelles. Ce document met de l'avant les valeurs véhiculées par la Coopérative, valeurs auxquelles tous les employés sont invités à adhérer afin de les guider dans l'exercice de leurs fonctions. Ce Code de conduite présente en outre les nouvelles mission et vision d'Agropur.

entraide

santé

futur

ressources

communauté

développement  
responsabilité

expertise

inspiration  
croissance

besoins

défis

**BILAN**

<sup>1</sup> Société de coopération pour le développement international



L'organisation soutient de nombreuses causes par l'entremise, entre autres, de sa campagne annuelle de bienfaisance des employés.

## ENVIRONNEMENT

Agropur poursuit ses efforts dans le but d'améliorer son bilan environnemental.



## BIEN IMPLANTÉE DANS SON MILIEU

Agropur et ses employés jouent un rôle actif dans chaque collectivité où ils sont présents en soutenant plusieurs causes au Canada, telles que le *Club des petits déjeuners du Québec*, au Québec, le *Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario*, en Ontario, la *BC Children's Hospital Foundation\**, en Colombie-Britannique et les *Clubs des petits déjeuners du Canada*. L'entreprise offre également un soutien financier aux États-Unis avec, entre autres, *Autism Matters*, au Wisconsin, et en Argentine, conjointement avec l'*Asociación Deportiva Atenas\*\**. L'organisation contribue ainsi au développement social et économique de ces sociétés par l'engagement de ses employés, par l'entremise de sa campagne annuelle de bienfaisance des employés et par son Programme de dons et commandites.

Chaque année, Agropur reçoit des milliers de demandes de dons et de commandites, et en 2009, elle a versé 1 % de ses excédents avant ristournes et impôts, à des centaines d'organismes partout où elle est présente.

À Luxembourg, au Wisconsin, on a choisi d'appuyer des organismes qui travaillent avec les enfants qui ont des besoins particuliers. Remise du chèque à *Syble Hopp School* à l'usine, avec un groupe de sept étudiants de l'école et leur professeur.

\* La fondation de l'hôpital pour enfants de la Colombie-Britannique

\*\* Association sportive Atenas

## ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement fait partie intégrante du paysage du 21<sup>e</sup> siècle. Agropur a mis sur pied un comité de coordination en environnement depuis déjà quelques années. Celui-ci a pour principal mandat de mettre en place un système de gestion environnementale.

Agropur poursuit ses efforts, d'une part, pour s'assurer de respecter les lois et règlements en vigueur et, d'autre part, dans le but d'améliorer son bilan environnemental et ainsi jouer son rôle de bon citoyen corporatif. Agropur adopte plusieurs mesures permettant de limiter la quantité de déchets générés par ses activités, de réduire les pertes à la source pour l'ensemble de ses divisions et pour diminuer la quantité d'eau utilisée.

La Division Natrel a, pour sa part, fait installer des GPS, des limiteurs de vitesse et des chauffe-cabines sur sa flotte de tracteurs. Les divisions ont aussi décidé d'effectuer des tests avec un camion hybride afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, pour ne nommer que quelques-uns des gestes posés par Agropur afin de contribuer positivement à l'environnement.

Aussi, en collaboration avec le gouvernement du Québec et d'autres entreprises, la Coopérative a décidé de participer financièrement à un projet de recyclage d'emballages multicouches qui verra le jour en 2010, dans le but d'accroître le taux de récupération des contenants. Au lieu d'envoyer les matières recyclées résiduelles à l'étranger, elles seront désormais récupérées et transformées au Québec, grâce à un procédé qui ne génère aucun rejet ni résidu.

AGROPUR COOPÉRATIVE  
101, boul. Roland-Therrien, bureau 600  
Longueuil (Québec) J4H 4B9  
450 646-1010

DIVISION FROMAGES ET PRODUITS FONCTIONNELS  
510, rue Principale  
Granby (Québec) J2G 7G2  
450 375-1991

DIVISION FROMAGES FINS  
4700, rue Armand-Frappier  
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5  
450 443-4838

DIVISION NATREL  
101, boul. Roland-Therrien, bureau 600  
Longueuil (Québec) J4H 4B9  
450 646-1010

ALIMENTS ULTIMA INC.\*  
2177, boul. Fernand-Lafontaine  
Longueuil (Québec) J4G 2V2  
450 651-3737

LA LACTEO\*  
Camino Cap. de los Remedios, Km 5,5  
5020 Ferreyra, Cordoba  
Argentine  
0351 4976010

\* Coentreprise



[agropur.com](http://agropur.com)